GUIDE D'ACCUEIL 2020/2021





Décoration intérieure murs et sols Étanchéité et isolation de façades



169 bis, rue des Douets 37100 TOURS

Mobile: 06 70 95 83 01 Tél./Fax: 02 47 54 52 03

www.powercolor-peinture.com contact@powercolor-peinture.com







SOMMAIRE GUIDE D'ACCUEIL 2020/2021

Le mot du maire	ρ.3
Carte d'identité de Parçay-Meslay	ρ.4
Tours Métropole Val de Loire	ρ.5
Vos élus	ρ.6
Conseil municipal des jeunes	ρ.7
Petite enfance - jeunesse	ρ.8
Les services municipaux	ρ.11
Formalités administratives	ρ.12
Les associations Sportives Culturelles Activités diverses	ρ.15
Vivre à Parçay-Meslay	ρ.18
À la découverte de Parçay-Meslay	p.20
Infos pratiques	ρ.22

Directeur de la publication : Bruno FENET Photographies : Mairie de Parçay-Meslay, RIAGE

0.22

Numéros utiles

Conception: Projectil projectilgprojectil-sogepress.fr Régie publicitaire: Sogepress -02 47 20 40 00 Tirage: 1 350 exemplaires

Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et ne sauraient engager notre responsabilité. Vente interdite.

Tous droits d'utilisation ou de reproduction de la maquette de ce bulletin restent la propriété du concepteur.

l e mot du maire

e guide d'accueil est destiné, comme son nom l'indique, aux nouveaux arrivants mais aussi à toute la population de notre commune. L'objectif de ce vecteur de communication est d'apporter à chacun les renseignements pratiques du quotidien.

Ce premier semestre a été marqué par deux évènements particuliers. Tout d'abord, l'élection municipale du 15 mars a désigné une nouvelle équipe pour 6 ans. Ensuite, bien sûr, la pandémie a modifié et perturbé nos modes de vie lors de ce printemps 2020.

Je souhaite que lors de cette rentrée, nous puissions retrouver le rythme d'une vie plus normale et vous invite dès le samedi 5 septembre au forum des associations dans le gymnase. La cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants se tiendra le vendredi 2 octobre, salle Saint-Pierre.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite une bonne et belle rentrée. Prenez soin de vous et restons vigilants face aux risques sanitaires.

Je remercie tous les annonceurs qui financent ce guide d'accueil et vous invite à leur rendre visite pour vos achats.

Bien à Dun Bruns FENET

Le Maire **Bruno Fenet**



Carte d'identité de Parçay-Meslay





Commune aux multiples facettes qui cultive avec fierté sa diversité

Aux portes de Tours, Parçay-Meslay a conservé son caractère rural tout en bénéficiant d'une importante attractivité économique qui se reflète par ses 7 sites d'activités. Ce territoire à dominante viticole abrite également un beau patrimoine dont l'église Saint-Pierre et ses fresques romanes, le logis seigneurial inscrits aux Monuments Historiques, la Grand'Maison accueillant la mairie principale et la Grange de Meslay édifice remarquable classé et célèbre pour accueillir les Fêtes musicales en Touraine.





Localisation idéale

La commune bénéficie d'une situation privilégiée :

- à 9 km au Nord-Est de Tours et à 7 km au Nord-Ouest de son chef-lieu de canton, Vouvray.
- à proximité de l'aéroport Tours Val de Loire et d'un carrefour autoroutier : échangeur A10 / A28 situé sur la commune.
- traversée par d'importantes voies de communication: routes nationales N10 et N152.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Contact: mairie@parcay-meslay.com

Site internet: www.parcau-meslau.com Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à

Adresse: 58 rue de la Mairie 37210 Parcau-Meslau Téléphone: 02 47 29 15 15

12 h et de 13 h 30 à 17 h

Fermeture le ieudi matin

58 rue de la Mairie 37210 PARCAY-MESLAY Tél. 02 47 37 45 14 du lundi au vendredi: 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h (fermé le jeudi matin)









Équipements de la ville

Bibliothèque, aires de jeux, parc, espaces boisés, gymnase, salle des fêtes, terrains de tennis. boules et foot...

Office de Tourisme de Rochecorbon

Adresse : Place de la Lanterne.

37210 Rochecorbon

Téléphone: 02 47 39 36 07

Oui vous représente?

Maire: Bruno Fenet

Président du Conseil départemental d'Indre-et-

Loire: Jean-Gérard Paumier

Président du Conseil régional du Centre-Val de

Loire: François Bonneau

Parçay-Meslay fait partie de Tours Métropole

depuis 2017.



Tours Métropole Val de Loire En chiffres

- 22 communes 300 000 habitants, 28 000 étudiants
- ler bassin d'emploi de la Région Centre-Val de
- Tours Val de Loire, 2^e destination touristique en France
- Le Val de Loire, 3^e grande région viticole française
- Tours, capitale du cyclotourisme avec la célèbre Loire à vélo

EN SAVOIR PLUS

Tours Métropole Val de Loire -60 avenue Marcel Dassault -CS 30651 - 37206 Tours Cedex 3 02 47 80 11 11 / www.tours-metropole.fr

Les compétences de Tours Métropole

- Développement économique
- Habitat / politique de la ville
- Services d'intérêt collectif, dont collecte et traitement des déchets
- Aménagement de l'espace et infrastructures
- Culture et sport
- Mobilité
- Environnement



Vos élus



Bruno Fenet Maire



Alain Benedetti 1er adioint : espace public, qualité de vie et sécurié



Agnès Narcy 2º adiointe : affaires culturelles et communication



Christine Boulay 3º adiointe : finances



Damien Morieux 4º adioint: soort, vie locale et associative



Eugénie Terrien 5° adiointe : enfance. jeunesse, aînés et solidarité



Jean-Pierre Gilet conseiller municipal déléqué et viceprésident du CCAS



Marie-Christine Cauwet conseillère municipale déléquée à l'urbanisme



Gérard Blanchard



Stéphanie Borrega Angélique Boue





Jean-Marie Galoin



Jean-Marc Gilet



Jean-Dominique Marchadier



Brigitte Richard

Matthieu, TANKOSKA Slavica

FINANCES BOULAY Christine, Vice-présidente, BENEDETTI Alain, BORREGA Stéphanie. CARTIER Sophie, CAUWET Marie-Christine, GILET Jean-Marc, MORIEUX Damien, NARCY Agnès, PAPON Géraud, RICHARD Brigitte

Les commissions communales URBANISME - ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE CAUWET Marie-Christine, Vice-présidente, BENEDETTI Alain, BOUÉ Angélique, BOULAY Christine, CARTIER Sophie, GALPIN Jean-Marie, GILET Jean-Marc, GILET Jean-Pierre, MARCHADIER Jean-Dominique, TABURET





BOUÉ Angélique, BOULAY Christine, CAUWET Marie-Christine, MARCHADIER Jean-Dominique, MORIEUX Damien, PAPON Géraud

ENFANCE - JEUNESSE - AINÉS - SOLIDARITÉ TERRIEN Eugénie, Vice-présidente, BORREGA Stéphanie, BOULAY Christine, GILET Jean-Pierre, MORIEUX Damien, NARCY Agnès, RICHARD Brigitte

SPORT - VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE MORIEUX Damien, Vice-président, BLANCHARD Gérard, BOUÉ Angélique,

BOULAY Christine, MARCHADIER Jean-Dominique, RICHARD Brigitte



Géraud Papon

Matthieu Taburet



Slavika Tankoska



Le Conseil Municipal des Jeunes



La commune a la volonté depuis de nombreuses années de faire participer les jeunes Parcillons à la vie de la commune tout en les initiant à la citoyenneté.



Être élu, c'est :

- dialoguer et être le porte-parole des jeunes de la commune
- donner son avis aux élus sur des sujets qui concernent la jeunesse
- mener des actions pour les jeunes
- représenter les jeunes aux manifestations officielles



Pour être candidat, il faut :

- habiter Parçay-Meslay
- être scolarisé en CM1, CM2, 6e ou 5e
- avoir l'autorisation parentale



Pour être électeur, il faut :

- être scolarisé en CM1 ou CM2 à l'école élémen-
- être en 6^e ou 5^e et résider sur la commune



Dates à retenir :

6/11/2020 : Clôture des candidatures 7/11/2020 : Réunion d'information 14/11/2020: Travail sur les professions de foi (c'est-à-dire les proiets, le programme que chaque jeune souhaite

20/11/2020 : Réception des professions de foi et début de la campagne 27 et 28/11/2020 : Elections à la mairie

Ce calendrier peut être amené à évoluer. Une communication sera réalisée en octobre auprès des jeunes électeurs et potentiels candidats à l'élection.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Amélie Hervé, ALSH: 02 47 29 12 88.

Exemples de projets réalisés par l'ancienne équipe :

Création d'un parcours de santé au bois de Château-Gaillard, organisation d'un spectacle caritatif, collecte de jouets.

Petite enfance - jeunesse

Petite enfance





La crèche: « Aux P'tits Bonheurs »

Gérée par la société Crèches de France, la structure possède un agrément qui lui permet d'accueillir

20 enfants dès l'âge de 10 semaines jusqu'à l'entrée à l'école. Elle est ouverte de 8 h à 18 h, cinq jours par semaine. Les enfants sont accueillis de manière régulière ou ponctuelle selon les besoins des familles et les disponibilités de la structure.

Les inscriptions sur la liste d'attente se font obligatoirement auprès de Lucie Jeusselin, responsable de la structure. L'accès est réservé en priorité aux familles résidant sur la commune.

Une équipe de 8 professionnels accueille les enfants et leur famille. Elle propose des projets tels que la communication gestuelle, la motricité libre, des activités culturelles afin de développer le plaisir de la découverte et la construction de la confiance en soi. Les familles sont invitées régulièrement à des évènements festifs dans l'année et à participer activement à la vie de leur enfant au sein du multi-accueil.

Contact: Lucie Jeusselin, directrice 7 rue des sports - 37210 Parçay-Meslay

Tél. 02 47 29 07 21

Email: auxptitsbonheurs@crechesdefrance.com



Le RAMEP

Le **R**éseau des **A**ssistantes **M**aternelles **E**nfants-**P**arents pluricommunal de Chanceaux-sur-Choisille / Notre-Dame-d'Oé / Parçay-Meslay

- Lieu d'information et d'écoute des familles ou des futurs parents, sur l'accueil des jeunes enfants de 0 à 6 ans. Le relais des assistant(e)s maternel(e)s peut vous accompagner dans votre recherche d'un mode d'accueil.
- Lieu d'accompagnement à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s
- Lieu de rencontre et de socialisation pour les enfants (ateliers, réunions, documentations...)

Ateliers ludiques: tous les vendredis de 8 h 30 à 12 h 30 sur le site de l'ALSH de Parçay-Meslay.

Permanences: tous les vendredis de 14 h à 15 h 30, Salle Saint-Pierre (Petite Salle) - rue de la Sablonnière, Parçay-Meslay.

Contact : Bénédicte Soubelet Mairie de Notre-Dame-d'Oé

1 Place Louis de Marolles - 37390 Notre-Dame-d'Oé

Tél 07 84 95 61 37 • Email : rampluri@ndoe.fr

Jeunesse

Groupe scolaire « Les Néfliers »



Inscriptions à l'école

Pour une première inscription en maternelle : les enfants doivent avoir 3 ans au 31 décembre de l'année en cours.

L'inscription se fait d'abord en mairie avec un justificatif de domicile et le livret de famille.

Puis l'admission à l'école se fait lors d'un rendez-vous avec le directeur de l'école concernée et avec l'attestation fournie par la mairie, le livret de famille et le carnet de vaccinations pour les maternelles.

Inscriptions à la garderie périscolaire et au restaurant scolaire

L'accueil périscolaire et la cantine sont des services municipaux.

L'accueil fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 30 à 8 h 35 et de 16 h 30 à 18 h 30. L'inscription au restaurant scolaire est valable pour une année déterminée :

- soit de façon régulière pour quatre repas par semaine.
- soit de façon ponctuelle.

L'inscription aux services municipaux entraîne l'acceptation des règlements intérieurs propres à chaque service. Les tarifs sont fixés par une délibération du Conseil municipal et la facturation est mensuelle.





Ecole Maternelle

Rue de la Mairie - 37210 PARCAY-MESLAY Tél. 02 47 29 18 99

E-mail: ecm-parcay-meslay@ac-orleans-tours.fr

Ecole Primaire

Rue des Ecoles - 37210 PARÇAY-MESLAY Tél. 02 47 29 10 70

E-mail: ec-parcay-meslay@ac-orleans-tours.fr

L'inscription à l'accueil périscolaire ou au restaurant scolaire est à renouveler chaque année, par le biais des formulaires distribués aux enfants en juin ou téléchargeables sur le site de la mairie : www.parcay-meslay.fr/scolaire.html

Les formulaires papiers sont également disponibles en mairie

COLLÈGE DE RÉFÉRENCE

Collège GASTON HUET 11 avenue d'Holnon -37210 VOUVRAY Tél. 02 47 52 72 25

Le club Ados

Le club ados est une antenne de l'ALSH. Il accueille les jeunes de 11 ans (scolarisés en classe de 6º) à 16 ans (fin de la 3º), dans les locaux de la Commanderie.

Uniquement durant les périodes de vacances scolaires. Les tarifs sont fixés par une délibération du Conseil municipal et la facturation est mensuelle. L'inscription au club Ados entraîne l'acceptation du règlement intérieur propre à ce service.

Transports scolaires Rémi

Depuis 2017, date à laquelle la Région est devenue compétente, les transports scolaires sont gratuits. Seuls restent à votre charge des frais de dossier.



Qui s'inscrit?

Les élèves, quel que soit leur statut (externe, demi-pensionnaire, interne) doivent répondre aux critères suivants :

- Être domicilié dans le département de l'Indreet-Loire,
- Être domicilié à plus de 3 km de l'établissement d'enseignement fréquenté,
- Être scolarisé :
- En classe de maternelle sous condition d'avoir 3 ans au 31 décembre de l'année scolaire.
- En classe de primaire,
- En classe de collège,
- En classe de lycée d'enseignement général, agricole ou professionnel,
- En apprentissage avant le Baccalauréat (niveaux IV et V).



Comment s'inscrire?

Pour inscrire votre enfant sur un car Rémi ou sur un train TER Centre-Val de Loire ou pour bénéficier d'une aide individuelle en cas d'absence de transport en commun organisé par la Région Centre-Val de

> Loire, une seule procédure, l'inscription en ligne sur le site : www. remi-centrevaldeloire.fr/



Téléchargez l'appli Rémi!

L'appli Rémi est à présent disponible sur smartphone pour vous accompagner dans vos déplacements au quotidien, sur le réseau de car Rémi pour l'instant uniquement. Elle permet de retrouver en temps réel les infos réseaux, les alertes trafic, les horaires, les itinéraires, etc.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Le centre de loisirs accueille les enfants à partir de l'âge de trois ans à la date d'inscription (à condition qu'ils soient propres) et jusqu'à l'âge de onze ans.

Le centre de loisirs accueille les enfants de Parçay-Meslay et des communes limitrophes (sous conditions particulières):

- les mercredis pendant les périodes scolaires
- les petites et grandes vacances scolaires

Les tarifs sont fixés par une délibération du Conseil municipal et la facturation est mensuelle. L'inscription à l'ALSH entraîne l'acceptation du règlement intérieur propre à ce service.

Contact: 7 rue des sports 37210 Parçay-Meslay Responsable: François-Xavier

Persequers Tél. 02 47 29 12 88

Tél. 06 85 62 37 32

Les services municipaux



Direction générale des services Dimitri DEBOUDT 02 47 29 15 15

Police municipale



Nathalie Quétineau

Services administratifs



Laëtitia Heurtin R.H, Élections, Assurances, Aff. scolaires **02 47 29 16 65**



Estelle Loty Accueil État-Civil **02 47 29 15 15**



Marie Senat Urbanisme, Secrétariat des service techniques **02 47 29 45 05**



Marie-Laure Clément Comptabilité 02 47 29 00 76



Emmanuelle Foulonneau Communication, bibliothèque, secrétariat du Maire et des Élus 02 47 29 04 35



Isabelle Rivault Agence Postale Communale 02 47 37 45 14

Entretien hâtiments



Fabienne Croizer Entretien des bâtiments



Christèle SellierEntretien des bâtiments



Christelle Suire Entretien des bâtiments



Nathalie Barbe Entretien, sortie d'école

Services techniques Tour(s) Métropole Val de Loire



Sébastien DoumercResponsable des services techniques

École maternelle / 02 47 29 18 99



Nathalie Helouis ATSEM



Adeline Desorges ATSEM



Valérie Debien ATSEM



Laura Schoonzetters ATSEM

Restaurant scolaire / 02 47 34 94 04



Claudine Croizard



Bernadette Fournier

École de musique / 02 47 29 03 49



David Hubert Directeur de l'école de musique



Nathalie Courtois-Richard Intervenante

Centre de loisirs et espace ados



François-Xavier
Perseguers
Responsable de l'ALSHEspace Ados
02 47 29 12 88 /
06 85 62 37 32



Fanny Lebrun



Laure Barlouis



Amelie Hervé



Sophie Bacha



Sloane Ragaigne

Voirie, bâtiments, espaces verts



Dominique Charpentier Espaces verts



Alexis Meunier Espaces verts



Richard PasdeloupEspaces verts



Laurent Marché Bâtiments

Formalités administratives

En fonction de votre situation personnelle, les démarches à réaliser peuvent varier Souvent les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport... Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période.



ÉTAT-CIVIL

La reconnaissance de l'enfant

Au sein d'un couple non marié, pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance. Il peut le faire pendant la grossesse ou bien au moment de la déclaration de naissance.

La reconnaissance peut se faire dans n'importe quelle mairie en présentant :

- un justificatif d'identité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

L'officier d'état civil rédige immédiatement l'acte de reconnaissance, le fait signer par le parent et lui remet une copie de l'acte qu'il faudra présenter lors de la déclaration de naissance. L'acte de reconnaissance mentionne les noms et prénoms des parents, mais ne mentionne ni le prénom ni le nom de l'enfant à naître.

La déclaration de naissance

Elle est obligatoire et permet la délivrance immédiate de l'acte de naissance.

Elle s'effectue officiellement par toute personne qui a assisté à l'accouchement : le père, la sagefemme, le médecin ou toute personne qui était présente au moment de la naissance de l'enfant.

Le délai : elle doit être faite dans les cinq jours qui suivent la naissance.

Le lieu: elle s'effectue dans la mairie du lieu de naissance. Elle se fait auprès d'un officier d'état civil. Dans certaines maternités publiques, un officier d'état civil assure une permanence pour enregistrer les déclarations de naissance.

Les pièces à fournir :

- Le certificat d'accouchement établi par le médecin ou la sage-femme
- La déclaration du choix de nom (si les parents la souhaitent)

- L'acte de reconnaissance anticipée si celui-ci a été fait au cours de la grossesse
- Le livret de famille si les parents en ont
- La carte d'identité des parents.

Extrait d'acte de naissance

Mairie du lieu de naissance. Demande possible en ligne sur le site : www.service-public.fr

En mairie : vous devez indiquer les noms, prénoms, date et lieu de naissance de la personne à laquelle l'acte se rapporte. Vous devez également indiquer les noms et prénoms usuels de ses parents. Gratuit.

Certificat de déclaration de vie commune ou de concubinage

Le certificat de vie commune ou de concubinage sert à attester que vous vivez en couple. La présence des deux intéressés est obligatoire.

Pacte civil de solidarité (Pacs)

Vous devez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à l'officier d'état civil (en mairie) de la commune de résidence commune, soit à un notaire.

Compléter et fournir les pièces suivantes :

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n°15726*02)
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n°15725)
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois
- Pièce d'identité, carte d'identité ou passeport en cours de validité (original +1 photocopie recto-verso).

Mariage

Le dossier de mariage est à retirer en mairie. Pour le dépôt, les deux futurs époux doivent être présents. Le dépôt du dossier doit se faire au maximum un an avant et au minimum un mois avant la date du mariage.

Extrait d'acte de mariage

Mairie du lieu du mariage - Gratuit Demande possible en ligne sur le site : www.service-public.fr/

Ou en mairie :

- Pour une demande de copie intégrale ou un extrait avec filiation, il faut présenter une pièce d'identité et éventuellement, un document prouvant sa relation avec l'un des époux (livret de famille ou autre acte d'état civil)
- Pour une demande d'extrait sans filiation, aucun document n'est exigé.

La demande peut également être adressée par courrier sur papier libre en indiquant la date du mariage, noms de famille, prénoms des époux + noms et prénoms de leurs parents.

Décès

La déclaration de décès doit être réalisée dans les 24 heures suivant le décès, auprès de l'officier de l'état civil de la commune de décès.

Acte de décès

Demande de copie intégrale. Gratuit.

Mairie du lieu du décès ou du domicile du défunt. La demande peut se faire au guichet en indiquant : les noms et prénoms du défunt et la date du décès. Aucun document n'est exigé.

CITOYENNETÉ ET POPULATION



La mairie de Parçay-Meslay ne délivre ni les passeports ni les cartes d'identité puisqu'elle n'est pas équipée d'une station de recueil des empreintes.

Carte nationale d'identité biométrique (CNI)

Gratuit sauf en cas de perte ou de vol. Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie équipée d'une borne biométrique.

Mairies les plus proches :

- Mairie annexe de Tours Saint-Symphorien Adresse : 1 Esplanade François-Mitterrand -37100 Tours / Tél. 02 47 54 55 17
- Mairie annexe de Tours Sainte-Radegonde Adresse: 2 place Alexandre Rousseau - 37100 Tours /Tél 02.47.54.21.02

Pièces à fournir :

• Faire sa pré-demande en ligne sur le site: https://ants.gouv.fr ou remplir le formulaire cartonné disponible au guichet.

Puis en mairie, finalisation de la demande avec les pièces justificatives. (Le dépôt du dossier peut se faire uniquement sur rendez-vous).

En raison de la prise d'empreintes digitales, le demandeur, même mineur, doit impérativement être présent.

Pièces à fournir (présenter les originaux) :

- 1 photo d'identité récente et conforme aux normes
- Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne
- Extrait d'acte de naissance si l'ère carte
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Ancienne CNI ou déclaration de perte ou vol
- Passeport valide (si première demande).

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans

Passeport biométrique

Mairies les plus proches :

- Tours
- Mairie annexe de Tours Saint-Symphorien
- Mairie annexe de Tours Sainte-Radegonde

Et toutes les mairies équipées de la station passeports biométriques.

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez remplir le formulaire papier au guichet ou préparer le dossier en effectuant une pré-demande en ligne sur le site : ants.gouv.fr. La mairie récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande. Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes

Pièces à fournir : (présenter les originaux)

- Extrait d'acte de naissance avec filiation si 1ère démarche
- Une photo d'identité récente et conforme aux
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Ancien passeport ou CNI valide ou déclaration perte/vol

• Timbre fiscal (achat possible en ligne). Tarifs: 86 € pour les majeurs / 42 € pour les 15-18 ans/17 € pour les moins de 15 ans Le passeport est valide 10 ans.

Recensement des jeunes

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser pour être convoqués à la journée défense et citoyenneté (JDC). Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^e anniversaire à la mairie de votre domicile, muni d'une pièce d'identité valide (CNI ou Passeport), du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place. La mairie vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement notamment pour vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

À l'issue de la IDC, vous recevrez votre certificat individuel de participation à la IDC.

Retrouvez toutes les informations sur le site : maidc.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Mairie du domicile ou d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts depuis au moins deux ans.

Pièces à fournir :

- CNI ou passeport
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

PERTE OU VOL DE PAPIERS (CNI, permis de conduire, passeport, carte grise,...)

Que vos papiers aient été perdus ou volés, il faut faire une déclaration de perte ou de vol au Commissariat de Police ou à la Gendarmerie du lieu où s'est produit l'événement. Il vous sera délivré un récépissé. Ce document sera indispensable pour le renouvellement ou l'édition du duplicata de vos autres documents.

Associations

ASSOCIATIONS SPORTIVES



APM Basket





APM judo



Le stretching j'adhère



On Off road Touraine 2020

APM BASKET CLUB

Président : Pascal Dubreuil Tél. 06 51 27 93 33 - 02 47 29 02 76

Site internet: http://apmbc. clubeo.com Email:pasnathdubreuil@gmail.com

APM JUDO

Présidente : Gaëlle Deniau-Gautier

Tél. 07 78 02 21 45 Email: gautier.gaelle@laposte.net

APM TENNIS CLUB

Président : Christophe Nouveau Tél. 06 62 11 40 84

Email: nouveau.christophe@sfr.fr

APPM PÉTANOUE

Président : Alain Dutertre Tél. 06 14 02 57 60

Email: appmpetanque@hotmail.com

ASSOCIATION BIKERS SONS **OF COUNTRY**

Président : Titi Tél. 06 79 27 75 74

Email: christophedu37@aol.com

ASSOCIATION SPORT BOULES PARCILLONNE (A.S.B.P)

Président : Anderlini Italo Tél. 06 82 91 04 32

Site internet : http://asbo.wifeo.com Email: ben_leparc@hotmail.fr

AVIONNETTE PARCAY-MESLAY FOOTBALL CLUB (APMFC)

Président : Savas Celikan

Tél. 06 51 80 83 57

Site internet: http://apmfc.footeo.fr Email: celikansavas@gmail.com

AVIONNETTE PARCAY-MESLAY FOOTBALL CLUB VÉTÉRANS

Président : Stéphane Bisard

Tél. 06 04 49 50 12

Site internet: www.apmvet.com Email: s.bisard@orange.fr

BADMINTON: « LES DÉZINGUÉS DU VOLANT »

Présidente : Véronique Robilliard Site internet:

http://parcaymeslaybad.free.fr Email: parcaymeslaybad@gmail.com

BILLARD CLUB PARCILLON

Président : Alain Mabon

Tél. 02 47 42 63 54

ASSOCIATION CARRÉ MENT **DANCE**

Éveil à la danse - Modern'Jazz - Hip Hop - Danse Orientale - Zumba Présidence: Florence Gilotin et Stéphanie Caillé

Tél. 06 03 31 30 47 ou Tél. 06 64 35 04 37 Site internet:

www.carrementdance.com Email:carrementdance@gmail.com

LE STRETCHING J'ADHÈRE

Renforcement musculaire, cardio, pilates, sofro, do in, step et marche nordique

Président : Daniel Raimbault

Tél. 06 73 19 48 78

Email: daniel.raimbault165@ orange.fr

LES SOONERS DE PARÇAY-

MESLAY

Flag et initiation au Football

Américain

Présidence : Alexis Réault et

Philippe Barlier

Tél. 07 68 04 47 32 Email: contacta pionniersdetouraine.com

LIBERT'DANCE

Président : Jean-Pierre Rossi Email: jpros@wanadoo.fr

L'ÉVEIL D'HELIOS

Responsable: Ingrid Andruchowski

Tél. 06 60 11 62 80

Email: ingrid37210@laposte.net

ON/OFF ROAD TOURAINE (VTT)

Président : Jean-Michel Herault

Tél. 02 47 54 67 75 ou 06 82 87 76 30

Site internet: www.onoffroad-

touraine.fr

Email: onoffroad@orange.fr

P2S - PRÉSERVER SA SANTÉ

Shiatsu - Do In Président : Jean Robin Tél. 06 73 68 04 89

TENNIS DE TABLE PARCAY-MESLAY

Président: Yannick Francois

Tél. 07 81 81 60 73

Site internet: http://ttpm37210.net Email: yannick.francois37@free.fr

YOGA - « LE TEMPS DE SUSPENSION »

Président : Pascal Bonnigal Tél. 06 83 86 64 08 Email: c.barin@free.fr

ASSOCIATIONS CULTURELLES

ATELIER THÉÂTRE JEUNES (7-11 ANS)

Animateur: Mohamed Bellahcène

Tél. 06 73 02 22 34

gavrochetheatre37@gmail.com

AUTOUR DU VERRE

Association de création de vitraux Présidente : Sylvie Piquet Email: piguet.syl@free.fr

CHORALE LE CHŒUR D'AŒDÉ

Président : Dominique Mercier

Tél. 06 83 14 38 52

Site internet: http://chœurdaoede.blogspot.fr/

Email: chœurdaoede37@gmail.com

CLUB INFORMATIQUE INTERCOMMUNAL (C2I)

Renseignements: Martine Baunard

Tél. 06 10 10 88 76

Email: c2ipourtous@omail.com



Chorale Choeur d'Aoedé



Théatre la Compagnole



La banda soiffée

COURS DE DESSINS ET PEINTURE AVEC LE TALM

Ecole Supérieure d'Art et de Design TALM-TOURS Couleurs: les jeudis de 14 h à 17 h

Dessin: les vendredis de 17 h 30 à 19 h 30

40 rue du Docteur Chaumier

37000 TOURS Tél. 02 46 67 39 65

Site internet: https://esad-talm.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

Président : Michel Deniau Tél. 02 47 29 15 29

Email: deniau2@gmail.com

FÊTES PARCILLONNES

Président : Vincent Cartier

Tél. 06 01 94 10 54

Email: fetesparcillonnes@gmail.com

LA BANDA SOIFFÉE

Président : Henru Gautier Tél. 06 09 26 12 01

Site internet: www.bandasoiffee.com Email: bandasoiffee@gmail.com

LIRE ET AGIR

Association intercommunale d'éducation populaire contre l'illettrisme et l'analphabétisme

Tél. 02 47 52 34 74

Email: lireetagir@orange.fr

Conseil collégial de Lire et Agir

Correspondant : Mme Guyader Bénédith

(06 71 68 94 50)

ONE, TWO, THREE

Présidente : Christine Chavatte

Tél. 06 11 07 67 15

Email: assoonetwothree@hotmail.fr



Société musicale de parçay-meslay

RIAGE ASSOCIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE DE PARCAY-MESLAY

Président: Michel-Claude Blancheton Michel Blancheton pour la Philatélie Marie-Laure Hallay pour l'Art floral Thierry Potier pour Gimp et Fablab

Eric Morand pour Photoshop et Lightroom initiés, et labo N&B.

Stan Andrychowski pour Photoshop débutant. Jean luc Baudrier et Claude Baunard pour l'appareil et la prise de vues.

Yves Poirier pour analyse d'images

Jean claude Brault et Roger Crapet pour le studio Alain le Mouée pour l'encadrement photo

Tél. 02 47 29 13 01

Site internet : www.riage.fr Email : riage.37@orange.fr

SOCIÉTÉ MUSICALE DE PARCAY-MESLAY

Président : Michel Deniau Tél. 02 47 29 15 29

Site internet: www.musiquedeparcaumeslau.fr

Email: deniau2@gmail.com

STUDIO VENU D'AILLEURS Président : Thomas Walter

Tél. 06 47 07 91 76

Email: svaasso@outlook.fr

THÉÂTRE « LA COMPAGNOLE »

Président : Daniel Allet Tél. 02 47 29 15 20

Email: annick.allet@orange.fr



Sundicat de chasse 2020

ASSOCIATIONS DIVERSES

ANCIENS COMBATTANTS

Contact : Bernard Rondet Tél. 06 82 74 11 98 Email: bernard.rondet@club-

internet.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE PARCAY-MESLAY (APEPM)

Présidente: Sylvia Pereira Email: apepm37@gmail.com

CLUB RETRAITE ET LOISIRS

Président : Michel Chamooux Tél. 02 47 29 12 48

Email: champoux.michel@orange.fr

SAINT VINCENT Président : Philippe Gasnier

COMITÉ

Tél. 06 60 02 53 10 PAROISSE ST MARTIN-

ST VINCENT EN VOUVRILLON

Contact : Père Dominique Roussel

2 rue Victor Hérault 37210 Vouvrau Tél. 02 47 52 70 75

Site internet: www.saintmartin-

saintvincent.fr

Email: secretariat paroisse devouvray@gmail.com

SYNDICAT DE CHASSE DE PARCAY-MESLAY

Président : Jean-Marie Galpin

Tél. 06 66 18 68 53

Email: galpinjeanmarie@gmail.com

Vivre à Parçay-Meslay

Formalités à effectuer en priorité

Dès votre arrivée dans votre nouvelle commune de résidence, une série de démarches vous attend :

- Rendez-vous sur le site officiel www.service-public.fr qui vous permet en quelques clics de déclarer le changement de coordonnées de votre foyer à plusieurs organismes publics, semi-publics ou privés
- Contacter les services concernés pour les relevés eau, gaz, électricité à la sortie des lieux et contactez les services de votre nouvelle résidence
- Inscrire vos enfants à l'école.
- Assurer votre nouveau logement
- Signaler le changement d'adresse auprès de votre assurance automobile et faire modifier la carte grise de votre véhicule
- Informer votre opérateur de ligne de téléphone mobile de votre changement d'adresse et rétablir votre nouvelle connexion Internet
- S'inscrire sur les listes électorales auprès de la Mairie.

Accueil des nouveaux arrivants

Une cérémonie est organisée chaque année par la municipalité pour permettre aux nouveaux Parcillons de rencontrer les élus et les services lors d'un moment convivial et festif. Cette année l'événement aura lieu le 2 octobre 2020 à 20 h 30 à la salle St-Pierre.





Participation citoyenne

La commune fait partie du dispositif de Participation Citouenne « Voisins vigilants » en lien avec la gendarmerie. Si vous souhaitez intégrer ce réseau, rapprochezvous de la mairie au 02 47 29 15 15 ou inscrivez-vous sur le site de la commune.

Vidéoprotection

La ville dispose d'un équipement de 50 caméras de vidéoprotection au service de la sécurité des administrés et de la prévention.

Zéro Phyto : un nettoyage citoyen

Les collectivités territoriales ont l'interdiction de pulvériser des produits chimiques dans l'espace public depuis le 1^{er} janvier 2017. L'arrêt de l'utilisation de ces produits constitue une question de santé publique globale. Les particuliers sont aussi concernés puisque l'interdiction des produits phytos touche aussi les jardiniers amateurs.

Nos équipes travaillent, sont sur le terrain, mais les techniques autorisées prennent du temps. Nos moyens étant limités, nous en appelons au « civisme », au « nettoyage citoyen », chacun prenant la responsabilité de son environnement. Pour rappel, chaque riverain est tenu d'entretenir le trottoir devant chez lui et jusqu'au milieu de la chaussée.

Petit rappel du bien vivre ensemble

La commune de Parcau-Meslay a su garder son caractère rural et offre un cadre de vie agréable. Pour maintenir ce bien-être, quelques règles simples doivent être respectées par tous:

Le brûlage des déchets verts

Le brûlage de déchets, y compris les déchets verts des jardins des particuliers est interdit toute l'année (règlement sanitaire départemental et code de l'Environnement L.541-2).

Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Une vigilance accrue est requise pour vos barbecues et mégots en période de grande sécheresse.

Les haies et les arbres ne doivent pas déborder sur le domaine public.

Les propriétaires sont tenus de les tailler ou de les élaguer.

En cas de mise en cause de la sécurité, la commune peut procéder d'office, aux frais du propriétaire, à la taille des haies et l'élagage des arbres empiétant sur l'espace public (Code général des collectivités territoriales et Code de la voirie routière).

Le Bruit: Travaux -Bricolage - Jardinage

Selon l'article R. 1334-31 du Code de la santé publique, aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé.

Horaires autorisés:

Du lundi au vendredi: 8 h 30-12 h/14 h 30-19 h 30 Le samedi: 9 h-12 h/15 h-19 h Le dimanche: 10 h-12 h





Vitesse et stationnement

Respectez les vitesses maximales, le plus souvent 50km/h et 30km/h dans certaines zones. En vous garant, pensez à ne pas gêner la circulation des véhicules, mais aussi celle des piétons! (pas de stationnement sur les trottoirs). Des parkings existent, notamment derrière le gymnase et les écoles...

A la découverte du patrimoine historique de Parçay-Meslay



L'église Saint-Pierre

Dissimulée derrière l'ancien presbytère et la sacristie actuelle construite en 1903, cette église romane est visible depuis la place par son porche et son clocher.

La première mention de l'église apparaît dans une charte de 993. Elle fut reconstruite en pierre au XIe siècle et à plusieurs reprises remaniées notamment la charpente, les baies, le porche sud et le clocher. Les traces d'anciennes baies prouvent l'existence d'une église romane plus haute et plus large que l'église actuelle. Inscrite aux monuments historiques, elle comporte une remarquable fresque romane dans l'abside, classée depuis 1928 et représentant le Christ en majesté dans sa mandorle et entouré des quatre évangélistes.

La Grand'Maison dite « Maison du Bailly »

Edifice en pierre de taille daté d'environ 1670, l'entrée dans la cour Sud se fait par un porche. La richesse de cette demeure est liée à sa fonction historique : il s'agissait de la maison du bailli dont le rôle était de rendre la justice. Elément remarquable : la charpente en carène de navire inversée. Après avoir longtemps servi de presbytère, la Grand'Maison est aujourd'hui la mairie principale. Le sous-sol a superbement été réaménagé pour y installer la bibliothèque municipale « Le livre dans les vignes » avec à l'extérieur, un théâtre de plein air semi-circulaire





La Commanderie (le logis seigneurial)

À l'abri du regard, dissimulé derrière l'église, cette grande bâtisse rectangulaire présente des éléments architecturaux de différentes périodes, du XIIe siècle jusqu'au XVIIe siècle.

Autrefois le logis seigneurial était un lieu de résidence avec ses dépendances aujourd'hui disparues (écuries, grange, closier). Ces constructions étaient au centre de grandes terres exploitées par les moines de l'abbaye de Marmoutier. La Commanderie a servi d'école puis de mairie jusqu'en 1902.





Les chemins de randonnée

La commune propose un circuit balisé, dénommé « La Parcillonne », (2 h 30 de marche). L'itinéraire oeut se poursuivre avec 1 h de marche supplémentaire par un balisage menant vers Rochecorbon. Le point de départ se situe à la salle des fêtes, rue des Sports. Les cartes de ces circuits sont disponibles sur le site de la commune et à l'accueil de la mairie.

La Grange de Meslay

C'est une des plus anciennes Fermes Fortifiées du XIIIe siècle, avec ses dépendances, au centre desquelles s'élève une Grange Médiévale de 1 500 m². La Grange de Meslay est également un établissement organisant des manifestations nationales et internationales dont le Festival de « La Grange de Meslay » (www.festivalla-grange-de-meslav.fr). Possibilités de visites guidées.



Infos pratiques



NUMEROS UTILES

- Pompiers 18
- **SAMU** 15
- Gendarmerie 17
 - Gendarmerie Vouvray 02 47 40 45 90
 - Gendarmerie Monnaie 02 47 29 81 50
- Mairie Parçay-Meslay 02 47 29 15 15
- EDF (prix d'un appel local) 09 69 32 15 15 pour toute demande d'information sur votre contrat ou le 3004 pour toute question sur le déménagement, les services et offres EDF
- ENGIE (Appel non surtaxé) 09 69 39 99 93
- VEOLIA EAU (Appel non surtaxé) 09 69 32 35 29

Lieux de collectes du verre



- Rue de la Mulocherie, au niveau du nº 12
- Rue de la Ouillonière, entre les n° 22 et 33
- · Le bourg, au niveau de la Commanderie
- · Parking salle des fêtes et gymnase
- Rue de la mairie, au niveau de la station d'épuration
- · La Charonnerie

Collecte des déchets

Les jours de collectes sur la commune:

Jeudi matin: Ramassage des bacs jaunes

Vendredi matin: Ramassage des ordures ménagères

Ramassage des déchets végétaux : tous les vendredis du 06/03 au 27/11 puis, le vendredi 11/12 et le samedi 26/12/2020.

Déchèteries

Déchèterie Intercommunale du Cassantin

Ouvert du lundi au samedi : 9h00-12h30 et 13h30-17h45 (Fermé les dimanches et jours fériés)

Adresse : Za du Cassantin -37390 Chanceaux-sur-Choisille

Déchèterie Intercommunale de la Milletière

Ouvert du mardi au samedi : 9h-12h 30 et 13h 30-17h 45 Ouvert le dimanche matin : 9h-12h 30

Adresse: 8 rue de l'aviation -37100 Tours Tél. 02 47 80 12 12

Ramassage des encombrants

Les gros encombrants présentés sur la voie publique (ex : mobilier. literie, électroménager) sont collectés uniquement sur rendez-vous obtenu au 02 47 80 12 21 sous quinzaine. Le poids de l'objet ne peut excéder 55 ka et son volume doit être inférieur à 2 m³. Collecte réservée aux particuliers.

Borne de recharge de véhicule électrique



Une borne de recharge pour les véhicules électriques est en service sur la Place de l'église. Deux véhicules peuvent se charger en même

Pour utiliser ces bornes vous pouvez vous munir d'un badge à retirer auorès du SIEIL (toutes les informations sur leur site : www.sieil.fr) ou simplement utiliser votre carte bancaire directement à la borne.

Borne Textile Le Relais

66 rue de la Mairie 37210 Parcay-Meslay

Assistante sociale

Mme Valérie BRANGIFR

Secrétariat prendre rendez-vous au : 02 47 49 05 05 / 02 47 42 67 68 Permanence en mairie (tous les 15 jours): le jeudi de 14 h à

En dehors des jours de permanence ou en cas d'absence : Maison Départementale de la Solidarité Tours Nord Loire 179 rue du Pas Notre Dame -37100 TOURS - Tél. 02 47 42 67 68



Borne Livr'libre

Donner une seconde vie aux livres en déposant ou en emoruntant un ouvrage dans la boîte à lire en libre-service.

7 rue des sports (proche de l'entrée de la Salle des Fêtes)



ANNUAIRE DE SANTÉ

CABINET MEDICAL

Médecine générale 2 Allée de l'Orangerie 37210 PARCAY-MESLAY Tél. 02 47 80 85 66

- Docteur Laetitia DREUX-**AUDEVARD**
- Docteur Anne-Catherine SCHLEGEL-TRABUT
- Docteur Céline SENDRA

DR GERALD HAZARD

Chirurgien-Dentiste 52 Rue de la Mairie 37210 PARCAY-MFSLAY Tél. 02 47 29 17 29

M. JEAN-FRANÇOIS BRÉDIF

Masseur-Kinésithérapeute 52 Rue de la Mairie 37210 PARCAY-MESLAY Tél. 02 47 29 10 60

MME BREBION / Pharmacie 47 Rue de la Mairie 37210 PARCAY-MESLAY Tél. 02 47 29 17 00

EIRL

EIRL Chaleur et Bien-être

P. DECHARNIA, ARTISAN À VOTRE SERVICE

Fabrication et pose de cheminées sur mesure poêles, foyers fermés, inserts, tubages, conduits, ramonages... Pour tous vos travaux dans la maison

pascal.decharnia@wanadoo.fr

L'Aujardière Route de Vouvray 37380 MONNAIE

02 47 56 43 06 06 10 10 13 38



NOTRE MÉTIER : VOTRE SÉCURITÉ

TÉLÉSURVEILLANCE ALARME

VIDÉOSURVEILLANCE CONTRÔLE D'ACCÈS

> w w w м а z - с о. м с в р т . с о м < TÉL. 0820 82 82 66



LIVEAISON DOMICILE

55 rue de la Mairie 37210 Parçay-Meslay

02 47 29 01 10



Alimentation générale Dépôt de pain le mercredi



Du lundi au samedi : 8h45 à 12h45 / 15h30 à 19h45. Le dimanche : 9h - 13h